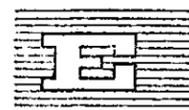


UNITED NATIONS
ECONOMIC
AND
SOCIAL COUNCIL



Distr.
LIMITED

E/CN.4/L. 1424
16 February 1979

ENGLISH/FRENCH/RUSSIAN
SPANISH

ORIGINAL: FRENCH

COMMISSION ON HUMAN RIGHTS
Thirty-fifth session
Agenda item 4

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-cinquième session
Point 4 de l'ordre du jour

КОМИССИЯ ПО ПРАВАМ ЧЕЛОВЕКА
Тридцать пятая сессия
Пункт 4 повестки дня

COMISION DE DERECHOS HUMANOS
35º período de sesiones
Tema 4 del programa

QUESTION OF THE VIOLATION OF HUMAN RIGHTS IN THE OCCUPIED
ARAB TERRITORIES, INCLUDING PALESTINE

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LES
TERRITOIRES ARABES OCCUPES, Y COMPRIS LA PALESTINE

ВОПРОС О НАРУШЕНИИ ПРАВ ЧЕЛОВЕКА НА ОККУПИРОВАННЫХ АРАБСКИХ
ТЕРРИТОРИЯХ, ВКЛЮЧАЯ ПАЛЕСТИНУ

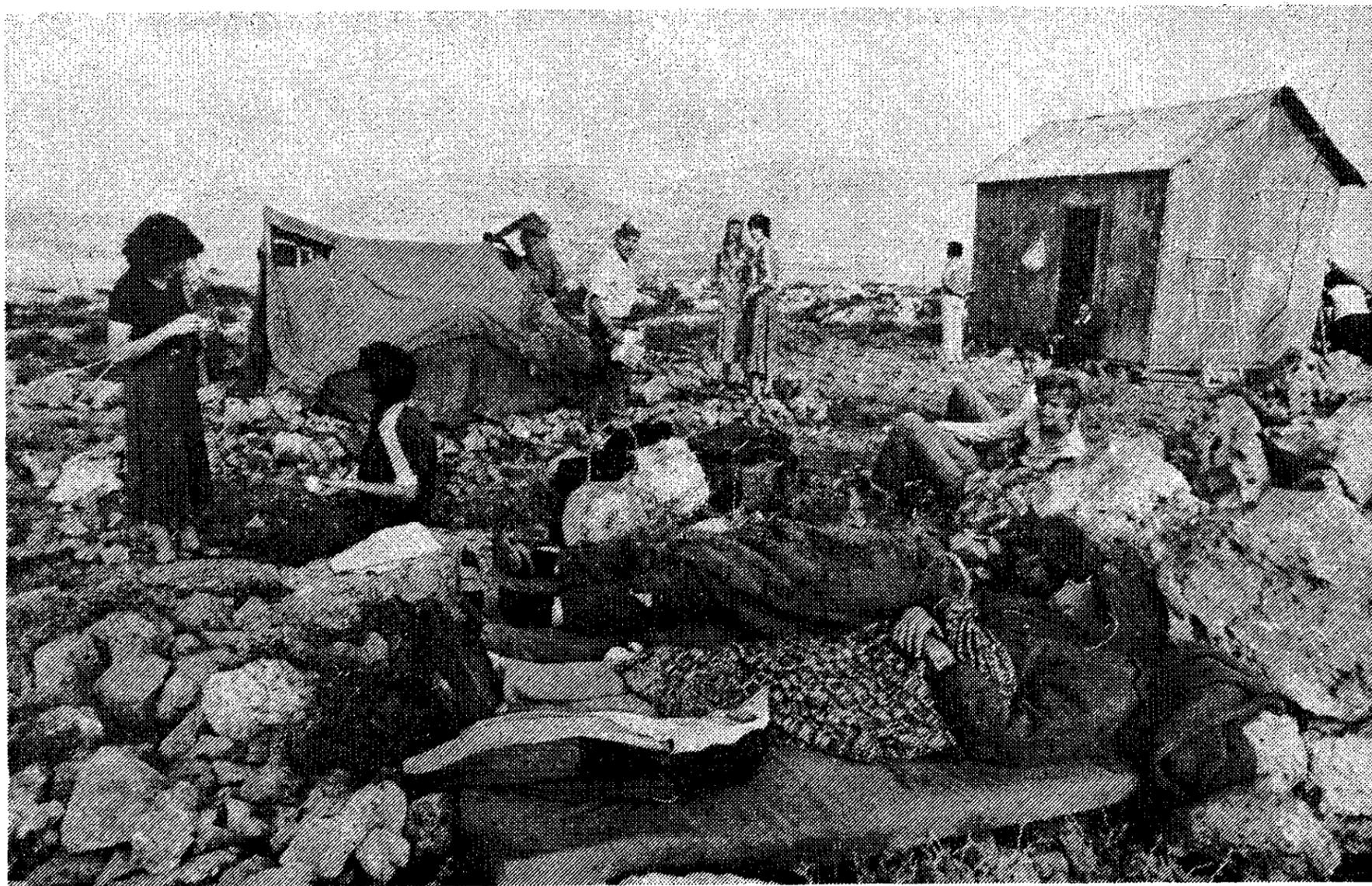
CUESTION DE LA VIOLACION DE LOS DERECHOS HUMANOS EN LOS
TERRITORIOS ARABES OCUPADOS, INCLUIDA PALESTINA

At the request of the Permanent Missions of Iraq and the Syrian Arab Republic,
the attached material is circulated under agenda item 4.

A la demande des Missions permanentes de l'Iraq et de la République arabe
syrienne, la documentation ci-jointe est distribuée sous le point 4 de l'ordre du jour.

По просьбе постоянных представительств Ирака и Сирийской Арабской Республики
прилагаемый материал распространяется по пункту 4 повестки дня.

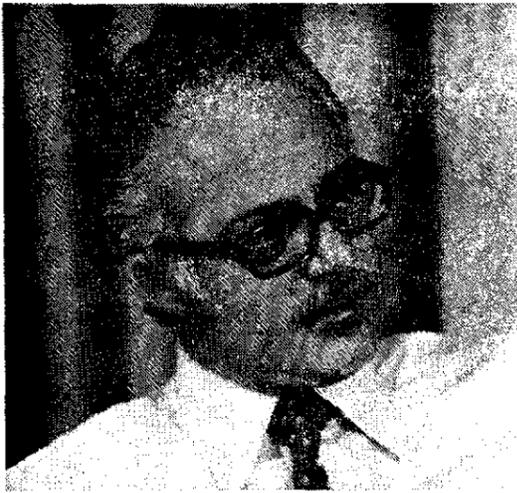
A petición de las Misiones permanentes del Iraq y de la República Arabe Siria,
se distribuye la documentación adjunta con arreglo al tema 4 del programa.



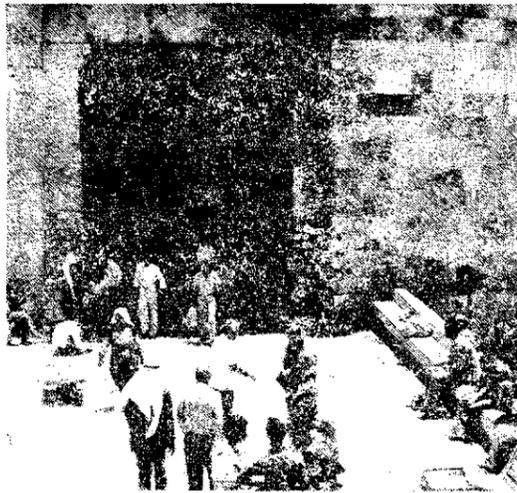
En Cisjordanie sous l'occupation

Chris Kutschera revient de Cisjordanie, occupée par les Israéliens. A l'heure où Jérusalem s'emploie à empêcher de force la colonisation sauvage de cette région par les Israéliens

(notre photo), il a trouvé un pays dont l'occupation est devenue moins brutale, plus sophistiquée, mais où la résistance est omniprésente.



Fahed Kawaama, maire de Hébron.



Contrôle d'identité à la porte de Damas, à Jérusalem.

②

En Cisjordanie sous l'occupation

Le haut fonctionnaire israélien a ajouté que s'il souhaitait rester, « il n'avait qu'à s'installer à Ramalla, et pourrait obtenir une carte d'identité de la rive occidentale » (du Jourdain).

« Demandez un permis de travail, et, ensuite, on vous donnera votre carte d'identité », a ajouté le haut fonctionnaire.

C'était l'automne dernier. Mais au mois de janvier, six professeurs de l'Université de Bir Zeit se voyaient refuser le renouvellement de leur permis de travail. Et en mars, après que Nafez Nazzal eut prononcé à Jéricho une conférence sur l'occupation, et donné une longue interview au magazine « The Middle East », son nom était ajouté à la liste noire. Et en juin, celui d'un autre professeur de Bir Zeit, le professeur Abboushi.

Qu'ont en commun ces professeurs ?

« Rien, dit un de leurs collègues — certains sont de droite, d'autres de gauche, d'autres apolitiques; ce qui est visé, c'est l'Université de Bir Zeit, en tant qu'institution palestinienne... »

Fin juillet, les autorités militaires israéliennes devaient autoriser ces professeurs à rester en Cisjordanie « à condition qu'ils s'engagent à ne pas faire de politique pendant leurs cours ».

A Naplouse, l'Université Najah, ouverte l'automne dernier, est sous la même menace: quand son doyen a publié en août 1977 dans la presse arabe de Jérusalem des placards publicitaires annonçant son ouverture et invitant les étudiants à s'inscrire, il a été convoqué par le commandant militaire israélien de Naplouse qui lui a dit: « Si vous ne publiez pas demain un placard publicitaire annulant celui d'aujourd'hui, je vous envoie en prison »!

Deux mois plus tard, les autorités militaires autorisaient le doyen à ouvrir l'université — mais cette autorisation est restée verbale, et si les dirigeants de l'Université de Naplouse font quoi que ce soit qui déplaît aux occupants israéliens, ceux-ci peuvent fermer du jour au lendemain cette université financée par les pays arabes du Golfe.

Aujourd'hui encore, le doyen de l'université, le Dr Kayed al Haq, titulaire d'un doctorat de l'Université de New York, est un simple « visiteur », qui doit retourner tous les 90 jours à Amman, pour revenir avec un nouveau visa de 3 mois! Tant qu'il n'a pas de carte d'identité israélienne, ses enfants ne sont pas autorisés à aller à l'école en Cisjordanie — même dans une école privée — et ils vivent avec leur mère à Amman.

Régulièrement, Menagem Milson, le « conseiller pour les affaires arabes » du commandant militaire de Cisjordanie, assure au Dr Kayed: « Ne vous inquiétez pas, cette affaire sera réglée très rapidement » — mais un an après son ouverture, le doyen de l'Université de Naplouse est toujours un simple « touriste » à la merci de n'importe quelle mesure d'expulsion pour « situation administrative irrégulière »...

Une résistance « organisée » généralisée

La presse israélienne ne mentionne que les actes de résistance (« terrorisme ») les plus importants — les derniers de ces attentats étant celui de Naplouse, le 26 avril dernier, où une bombe a sauté dans un autobus allemand en faisant deux morts; celui de l'autobus 12, qui dessert la banlieue juive de Jérusalem, et a sauté le 2 juin en faisant 6 morts et 20 blessés; et celui du marché de Mahaneh Yehuda, quartier juif de Jérusalem, où une bombe a explosé le 29 juin dernier en faisant 2 morts et 37 blessés...

Mais la résistance est quotidienne, et commence à l'école!

Le 16 mars, après l'entrée des troupes israéliennes au Sud-Liban, le 15 mai, anniversaire de la création de l'Etat israélien, le 5 juin, anniversaire de la guerre des Six Jours (juin 1967), les écoliers des camps de réfugiés, et des écoles de Naplouse, Ramalla, Hébron, Bethléem, Beit Jalla, etc., ont manifesté, brûlant des pneus sur les routes, lançant des pierres sur les forces de sécurité israéliennes...

Tout le monde reconnaît que les jeunes Palestiniennes sont les plus déterminées, les plus dures, les plus pures... Une jeune intellectuelle palestinienne, professeur à Bir Zeit, raconte cette scène à laquelle elle a assisté à Ramalla:

« Au cours d'une manifestation, un soldat israélien attrape une jeune Palestinienne et lui crie: « Je ne vais pas te taper, je ne vais pas te battre, je sais ce qui fait mal à une fille arabe »

— et il lui déchire son corsage. Alors, elle arrache son soutien-gorge et le lui lance à la figure en éclatant de rire! »

Constamment, des incidents ont lieu dans toute la Cisjordanie. Un jour ce sont des écoliers du camp de réfugiés de Khalendia, à la sortie de Jérusalem sur la route de Ramalla, qui lancent une grenade dans un autobus militaire. Un autre jour, à l'Université de Bethléem, les étudiants font la grève, et hissent le drapeau palestinien sur l'université. L'armée arrive aux portes de l'université, lance des grenades lacrymogènes dans la cour, arrête un certain nombre d'étudiants.

Réseaux démantelés

Un autre jour encore, ce sont des étudiants de Hébron qui coupent la lumière dans la ville pendant une demi-heure, tandis que d'autres étudiants écrivent sur les murs de la ville des slogans du genre: « mort aux collabos »!

Et chaque semaine, les services de sécurité israéliens, le Shin Beth, démantèlent de nouveaux réseaux: à Ramalla, un réseau du Front populaire; plus de 45 personnes — pour la plupart des étudiants et des instituteurs — ont été arrêtées depuis le mois de mars. Se consacrant avant tout à des tâches d'organisation politique, elles rédigeaient et distribuaient des tracts, notamment contre la politique de paix de Sadate, et un journal, « Al Soummour », destiné aux élèves des lycées. A Naplouse, c'est un réseau de la Saika qui a été découvert — 17 personnes ont été arrêtées!

Dès que la « sécurité » est en jeu, la répression est imparable, et il n'est plus question de techniques « sophistiquées ».

Les « Défence Emergency Regulations »

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, les Israéliens retournent contre les Palestiniens un appareil répressif qui a été utilisé contre eux par les Britanniques à la fin du mandat!

L'expulsion et l'exil, le dynamitage des maisons, la confiscation des biens, l'internement administratif, font en effet partie d'un ensemble de mesures d'exception connues sous le nom de « Défence Emergency Regulations » promulguées par les Britanniques en septembre 1945.

Les Israéliens recourent systématiquement à la « punition collective », au niveau de la famille, de l'école, du village, du camp, et de la région!

Si des écoliers ou des étudiants manifestent, ils en attrapent une dizaine au hasard, et leur infligent de lourdes amendes. Ainsi, au mois de mars, à Ramalla, six étudiantes de Bir Zeit ont été condamnées à des amendes de 8000 livres israéliennes (800 fr.) ou 3 mois de prison. Les jeunes filles ayant refusé de payer, elles sont emprisonnées: au bout de 48 heures, leurs familles paient les amendes, contre leur gré. **Le but recherché est clair**, dit un professeur de Bir Zeit, **exercer une pression psychologique... et financière sur les parents, pour qu'ils « contrôlent » leurs enfants!**

A Naplouse, après l'attentat contre l'autobus d'étudiants allemands, en avril dernier, les Israéliens ont bloqué sur le Jourdain les camions emmenant en Jordanie les fruits et légumes des paysans de la région de Naplouse!

Depuis l'année dernière, les dynamitages sont moins fréquents mais, début juillet, l'avocate israélienne Lea Tsemel a dû intervenir auprès de la Cour suprême pour empêcher le dynamitage de la maison de l'un de ses clients, Ata Saleh Youssouf Ali, dont la police était venue mesurer la maison, pour calculer la quantité d'explosifs nécessaires...

En général, les Israéliens se bornent aujourd'hui à... murer les maisons! En juillet 1977, la police israélienne arrête Said Waji Atabeh, chauffeur-livreur de 26 ans, soupçonné d'avoir posé un certain nombre de bombes, et son jeune frère Nidal, 16 ans. Un mois après, la police revient au domicile de Said, sur une des collines qui dominent Naplouse, et prévient sa famille: « Nous allons murer deux pièces de la maison: vous avez une heure pour retirer vos affaires! » Et la famille de Said — dont son père, chauffeur de taxi, et sa grand-mère octogénaire — dut s'enfuir dans la dernière pièce laissée ouverte!

Chris Kutschera

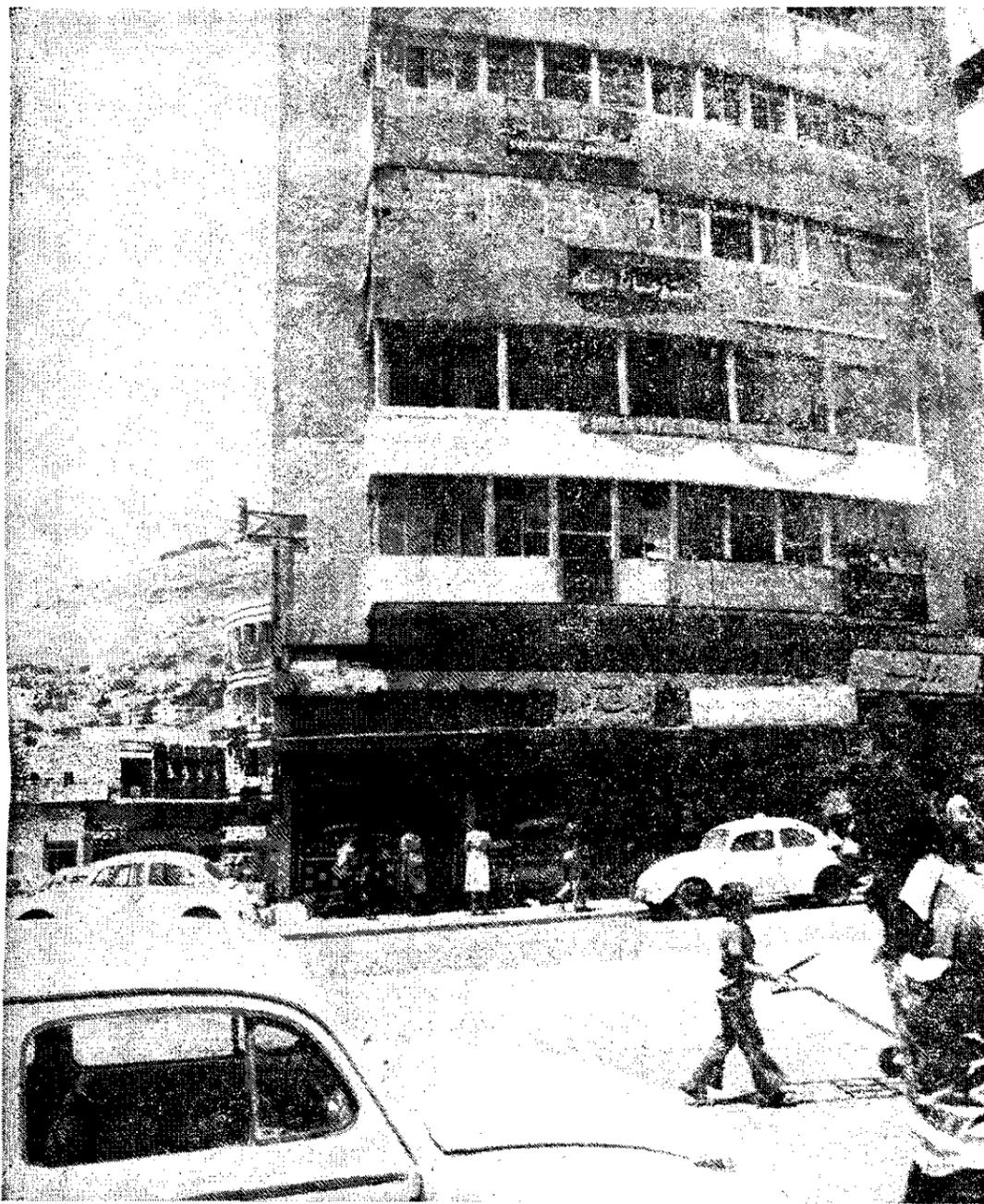
Prochain article:
Les prisons israéliennes

Résistance morale

Les Palestiniens qui se limitent à une « résistance morale » sont l'objet d'un harcèlement constant sur le plan administratif — comme les professeurs des universités palestiniennes de Bir Zeit, de Bethléem et de Naplouse.

Un certain nombre de professeurs de ces universités sont des Palestiniens qui ont fait leurs études aux Etats-Unis, et qui, comme Nafez Nazzal, directeur des études sur le Moyen-Orient à l'Université de Bir Zeit, sont entrés en Cisjordanie avec... un passeport américain, et un visa de « touriste »! La demande de « réunion de famille » formulée par son père ayant été rejetée, Nafez Nazzal a enseigné pendant deux ans de suite à Bir Zeit avec un « permis de travail » d'un an, renouvelable. Sa famille résidant à Jérusalem, Nafez Nazzal est allé voir un haut fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur, Yosef Tov, qui lui a dit qu'il était « très difficile de lui donner une carte d'identité de Jérusalem »!

Manifestement, les Israéliens veulent vider Jérusalem de ses habitants arabes, allant jusqu'à refuser d'inscrire les nouveau-nés palestiniens à Jérusalem — comme l'enfant de Nafez Nazzal, né le 25 mai dernier au Jerusalem Maternity Hospital, qui a fini par obtenir un certificat de... Ramalla!



Bureau muré de l'avocat Fazid Ghannam, au 3e étage, à Naplouse.

Kutschera



Bassam Shaka, maire de Naplouse.



Karim Khalaf, maire de Ramalla.

Le refus de la « coexistence »

« Le fossé entre les Juifs et les Arabes va en s'élargissant », affirme un médecin palestinien de Jérusalem. « Avant, il y avait un mur de barbelés entre les deux côtés, entre la ville juive et la ville arabe. Ils l'ont abattu. Mais, maintenant, « le mur est bien pire », dit un autre Palestinien, membre de l'ancien conseil municipal jordanien de la ville de Jérusalem, dissous par les autorités israéliennes, mais dont les membres essaient de maintenir une « façade » d'existence...

« Comment vivent les Israéliens ? Je ne sais pas, je ne veux pas le savoir, dit un chrétien de la vieille ville, nous n'avons pas de relations avec eux... Nous n'allons dans les « quartiers juifs » — pourtant, c'est chez nous ! — que si nous avons quelque chose de très important à y faire. J'y suis peut-être allé deux ou trois fois en onze ans ! J'ai deux maisons de l'autre côté : je ne suis même pas allé voir qui y vit, ce qu'elles sont devenues ! Aller au cinéma de l'autre côté ? Pas question ! » ...

« Ce qui nous fait le plus peur, ce sont ces constructions neuves, cette ceinture autour de Jérusalem. Vous ne voyez pas l'air entre les fenêtres ! Seulement des murs, et encore des murs. Nous sommes effrayés : si jamais il arrive quelque chose, ils vont nous écraser ! Quand nous sommes à la maison, on oublie que nous sommes occupés, mais quand nous sortons c'est terrible ! »

①

En Cisjordanie sous l'occupation

Toutes ces réflexions émanent de Palestiniens de Jérusalem d'un certain âge, de notables de l'ancienne administration jordanienne à qui l'idée de résistance armée est étrangère. Mais ils réagissent tous comme ce médecin : **Quand ils m'arrêtent sur une route pour contrôler mes papiers, je dois garder mon calme. C'est difficile, émotionnellement... Evidemment, je les hais !**

Pour les quelque 95 000 Palestiniens habitant Jérusalem, la situation est tragique : en effet, théoriquement, aux yeux des Israéliens, ils ne sont pas « occupés », mais « réunifiés » — en fait, purement et simplement « annexés » ! Et comme ce vieil homme, ils ne peuvent souvent que lancer ce cri : **Moi, je suis désespéré. Les Juifs ne partiront jamais de leur propre gré. Ils veulent en même temps la terre et la paix. Pour eux, nous n'existons pas. Ils prétendent que le pays est à eux depuis 2000 ans. Alors d'où sortons nous ? ...**

Mais, pour les Palestiniens du reste de la Cisjordanie, la situation est claire : dans ces territoires, ils vivent officiellement sous administration militaire israélienne, et il n'est pas question de « coexistence » !

Avant, dit l'avocate israélienne Lea Tsemel, il y avait un défilé quotidien de juifs israéliens dans les territoires occupés, à Naplouse et à Hébron. Maintenant, personne n'y va : un Juif sain d'esprit n'ira pas faire du « shopping » à Naplouse. Il y a eu trop d'accidents, de tués : ils ont réussi à écarter les Juifs des grandes villes palestiniennes. Ils se hasardent seulement à Jéricho et autour de la mer Morte. **Moi-même, je n'irais pas conduire une voiture avec une plaque israélienne dans les territoires occupés !**

Ce refus total de la « coexistence » des Palestiniens des territoires administrés est leur première façon de montrer qu'ils vivent « sous l'occupation ».

Une occupation sophistiquée

Une occupation très particulière, certes. Les journalistes étrangers sont absolument libres de se déplacer dans toute la Cisjordanie, et d'y rencontrer ostensiblement toutes les personnalités nationalistes palestiniennes. Plusieurs professeurs de l'Université de Bir Zeit — un des foyers du nationalisme palestinien — peuvent passer plusieurs heures dans le jardin du « Grand Hôtel » de Ramalla à analyser la situation politique avec des journalistes étrangers sans redouter d'être inquiétés — scène inconcevable en France sous l'occupation allemande.

Physiquement, l'occupation israélienne est assez discrète : les quelque 2200 soldats israéliens stationnés en Cisjordanie se voient peu, surtout de jour. L'occupation se réduit essentiellement à des barrages avec contrôles d'identité sur les routes, et à la présence, au cœur de chaque ville, de postes de police et de prisons, entourés de barbelés, sur lesquels flottent le drapeau israélien.

Et les touristes qui viennent de Jérusalem et font l'aller retour dans la journée peuvent pratiquement ignorer qu'ils sont en territoire occupé... De nuit, il est vrai, l'occupant est beaucoup plus visible : très vite, les habitants se cloîtent chez eux, et Naplouse, par exemple, une ville de 85 000 habitants, est une ville morte dès 20 heures.

Certes, c'est une occupation très sophistiquée, remarque un avocat palestinien de Ramalla. **Mais ils contrôlent la vie économique — en fait, tous les aspects de la vie qui ont une importance réelle, et, surtout, ils encouragent tout ce qui peut rendre les gens différents, accentuer les particularismes, pour empêcher l'émergence d'un sentiment national unificateur. Ils jouent sur les divergences entre chrétiens et musulmans... Ils parlent de la Judée et de la Samarie, et non de la Palestine. Ils disent que nous sommes des Jordaniens, ou des Arabes, et non des Palestiniens. Certes, l'occupation exacerbe le nationalisme des gens. Mais les Israéliens font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher la transformation de ce sentiment en quelque chose de concret. Nos discussions ne les gênent pas. Au contraire, en parlant, nous réduisons notre tension. Ce qu'ils ne tolèrent**

pas, c'est tout ce qui ressemble à de l'organisation !

Un membre du Conseil municipal de Naplouse qui, comme presque tous ses collègues, a passé plusieurs mois en prison, cite cette phrase avec laquelle un officier des services de renseignements israéliens a conclu son entretien avant de le libérer : **« Allez, et aboyez tant que vous voudrez ! Mais attention, ne mordez pas » ! ...**

La séduction des maires

Les rapports des maires de Cisjordanie avec les autorités militaires illustrent parfaitement les méthodes d'occupation israéliennes :

Karim Khalaf, Bassam Shaka et Fahed Kawasma, les maires de Ramalla, Naplouse et Hébron, les trois principales villes palestiniennes (Jérusalem exclue) sont unanimes : très récemment encore, les autorités militaires refusaient tout. **« Tout était refusé, refusé, refusé ! »**

Ils avaient pu aller tous les trois à l'étranger et faire le tour d'un certain nombre de capitales arabes, en ramenant des sommes importantes, versées par les émirats du golfe Persique, l'Algérie, l'Irak : 10 millions de dollars pour Ramalla, 14 millions de dollars pour Naplouse, une somme que Fahed Kawasma n'a pas voulu préciser pour Hébron — tout en précisant qu'elle est « suffisante pour développer notre ville » !

Mais après la révocation du général Hagoel, commandant militaire de Judée et Samarie, et son remplacement par le général Ben Eliezer, tout a changé, tout est devenu possible. Le général Weizman, le ministre de la Défense, est lui-même venu visiter les principaux maires, et « il a tout réglé » : les municipalités ne seront pas obligées de se relier au réseau électrique national israélien.

Les maires peuvent enfin visiter les prisons : le 4 juillet, pour la première fois, Fahed Kawasma, le maire de Hébron, pouvait visiter la prison de sa ville, saluer les prisonniers dans leur cellule en parcourant les couloirs, et s'entretenir pendant une heure avec une délégation de huit prisonniers...

Mais tous les maires précisent que ce nouveau libéralisme israélien ne concerne que les « services » des municipalités : **Mais, politiquement, souligne Bassam Shaka, il n'y a rien de changé ; au contraire, la situation est plus dure !** Et le maire de Naplouse, dont la presse israélienne a publié des photos sur lesquelles il apparaît souriant aux côtés du général Ben Eliezer fait remarquer : **Même des prisonniers sourient parfois devant le superintendant de leur prison !**

Analysant lui aussi le nouveau comportement des autorités d'occupation avec ses collègues, le maire de Hébron, Fahed Kawasma, conclut :

On n'assiste pas à un changement de politique, mais à un changement de méthodes. Avant, ils faisaient constamment pression sur nous, pour montrer aux gens que ces municipalités qu'ils avaient élues ne pouvaient rien pour eux. Maintenant, ils nous laissent faire notre travail, avec qui sait quelle idée derrière la tête — en sachant parfaitement que les Israéliens cherchent à discréditer les maires de Cisjordanie aux yeux de l'OLP en engageant le « dialogue » avec eux !

Depuis quelques semaines, les militaires israéliens poursuivent en effet un étrange dialogue avec les maires de Cisjordanie : Karim Khalaf, le maire de Ramalla, a eu ainsi l'occasion de s'entretenir, avec son adjoint, avec un « aréopage de quarante généraux » israéliens !

Un des généraux israéliens lui ayant alors demandé « pourquoi il n'accepterait pas dans une première étape, l'autonomie » (administrative) proposée récemment par le gouvernement israélien, Karim Khalaf a alors demandé : « Est-ce que nous aurons toujours un commandant en chef, et des commandants (israéliens) locaux ? Oui ? Alors, ce n'est pas l'autonomie ! Qui contrôlera les ponts ? (sur le Jourdain) Qui donnera les permis ? (pour aller en Jordanie). Aucun maire n'acceptera votre autonomie, parce que cela voudrait dire que l'occupation continuera pour toujours »...

Chris Kutschera

Prochain article :
La résistance morale



Soldats israéliens surveillant le souk du vieux Jérusalem.

Kutschera



Etudiants devant l'université « Palestine » créée en 1977 à Naplouse.

L'avocate israélienne Lea Tsemel.

Les prisons israéliennes

La répression ne se limite pas à des représailles matérielles : elle s'exerce aussi sur les personnes. Il y a chaque mois plusieurs centaines d'arrestations : des lycéens retenus quelques heures, des étudiants ou des adultes arrêtés au cours d'une raffe, ou convoqués par la police et retenus quelques jours... ou quelques mois, et « il n'est pas exagéré de dire qu'un Palestinien sur deux a connu les prisons israéliennes depuis 1967 », affirme un prêtre qui suit ces problèmes de très près...

L'arrestation se déroule presque toujours de la même façon : au milieu de la nuit ! Le 22 mars, à une heure du matin, j'ai entendu des coups de pied dans la porte. J'ai dit à mon fils : « Les coups de pied, c'est l'armée !... » Nous avons ouvert la porte, ils étaient neuf, sept en civil, deux en uniforme, dont une femme soldat, raconte Raymonda Tawil, journaliste palestinienne de Ramalla, qui sera gardée 45 jours en détention administrative... Ils étaient venus avec cinq voitures. Ils ont pris mes livres et mes papiers, et m'ont emmenée à Moskovie ! Un soldat endormi m'a ouvert les portes avec une première clé, une seconde clé, en disant : « Tiens, encore une visiteuse ! » Pour Farid Ghannam, ce fut à onze heures du soir, en plein Ramadan... Il fut emmené sous les yeux de sa femme et de ses deux filles. Pour Said Wajid Atabeh, ce fut à 4 heures du matin, une arrestation spectaculaire, par un groupe de policiers et d'agents en civil du Shin Beth venus dans sept voitures, qui l'emmenèrent après lui avoir mis les menottes aux mains et bandé les yeux ! Mais parfois, l'arrestation se déroule de façon beaucoup plus... civile, sur rendez-vous ! Un Palestinien reçoit une « convocation » lui demandant de passer au siège de la police pour un entretien.



La ville de Naplouse, principale agglomération de Cisjordanie.

Sygma/Dukas

③ En Cisjordanie sous l'occupation

Un des jeunes frères de Nafez Nazzal, Munzir, 17 ans, a ainsi reçu au début du mois de mai une convocation le priant de venir voir M. X à Moskovie — un ancien couvent russe, en plein cœur de la ville juive, devenu le QG de la police israélienne — le 6 mai, à 8 h. 30 du matin.

Je l'ai conduit à la police, il avait ses livres d'école avec lui, il pensait aller à l'école après un bref interrogatoire, raconte Nafez Nazzal. A une heure, ma mère m'a appelé en disant qu'il n'était pas rentré. J'ai appelé le directeur de son école, qui m'a dit qu'il avait été absent ce matin-là ! Je suis alors allé à Moskovie, et j'ai demandé quand ils allaient le libérer. Ils ont répondu qu'ils ne le savaient pas. « Dans ce cas, ai-je dit, je vais aller voir un avocat. » « Oh non, ce n'est pas la peine, ont-ils répondu, ce sera fini ce soir... »

« Mais le soir venu, ils ont déclaré que ce n'était pas fini... et je suis allé demander à l'avocate Lea Tsemel de prendre sa défense. Aujourd'hui encore, Munzir est en prison ! »

L'interrogatoire

Parfois, la convocation à Moskovie a pour but d'effrayer un jeune étudiant palestinien qui revient passer ses vacances à Jérusalem : ils sortent deux ou trois jours plus tard, le regard sombre, et ne disent rien en sortant, ils sont bien trop effrayés, dit une des rares personnes qui s'occupent à Jérusalem du sort des prisonniers politiques palestiniens. On ne les reverra plus en Israël : la méthode est bonne !

Un de ces étudiants a accepté de raconter son interrogatoire à Moskovie, à condition que son nom ne soit pas publié :

A 4 heures, on m'a emmené dans la chambre 8. « Abou Nihad » — pseudonyme d'un juif irakien ? — et d'autres juifs d'origine européenne ont commencé à m'interroger : ils m'ont attaché les mains derrière le dos aux barreaux d'une fenêtre avec des menottes, et m'ont demandé si j'étais « plus fort que mon frère » (son frère est condamné à la prison à vie pour terrorisme). Et ils m'ont giflé, donné des coups de poing dans la figure, des coups de karaté sur la nuque.

« Puis ils m'ont détaché, m'ont fait asseoir par terre, m'ont fait enlever mes chaussures et mes chaussettes, m'ont fait poser les pieds sur le rebord d'une chaise, et m'ont frappé la plante des pieds avec une matraque ! Et ils m'ont demandé si j'avais dit tout ce que j'avais à dire. J'ai dit oui... Ils m'ont laissé seul une heure, sont revenus et ont recommencé à me battre. Ils m'ont à nouveau demandé mes contacts à Beyrouth, pourquoi mon frère était en prison, pourquoi mon cousin X était aussi en prison : je leur ai dit qu'ils le savaient très bien ! Ils m'ont emmené dans la chambre 10.

« Ils m'ont dit que si je parlais, je serais relâché, sinon, ils me garderaient ! Puis ils m'ont attaché les pieds ensemble et m'ont suspendu à l'envers, au barreau d'une fenêtre : si j'essayais de m'appuyer par terre avec mes mains, pour soulager mes chevilles, ils me donnaient des coups de pied ! »

Pendant une heure environ un des policiers a consulté des dossiers, sur une table, en le laissant ainsi suspendu. Puis il a été détaché, conduit à l'extérieur du bâtiment et attaché à des barreaux.

Il passera la nuit dehors. Au cours de la nuit, huit policiers passeront devant lui, le frappant au passage à coups de pied ou de poing. A l'un d'eux, il demandera de l'eau : le policier vient avec un verre d'eau... et le jette à ses pieds ! A l'aube, il est détaché et reconduit dans sa cellule...

Au bout de quarante-huit heures, il est présenté à un juge, accusé de faire partie d'une organisation illégale et d'avoir transmis à l'extérieur des informations... Le juge prolonge sa détention de six jours pour complément d'enquête !

Pendant quatre jours, les interrogatoires continuent, avec les mêmes méthodes : on lui dit que s'il ne parle pas, il devra choisir entre la détention administrative ou la déportation en Jordanie !

Il peut enfin voir un avocat, qui consulte son dossier, et constate qu'aucune charge précise n'est retenue contre lui. Au bout des six jours, X est présenté à un nouveau juge, qui prolonge sa détention de dix jours. L'avocat accepte, à condition que son client soit libéré au bout de ces dix jours si aucune inculpation précise n'est formulée...

Dès lors, les conditions de détention s'améliorent, X est mis dans une cellule avec d'autres prisonniers, et il est libéré au bout des dix jours...

Le témoignage du médecin du CICR

Le 5 janvier dernier, Khaled Abed Rabbo, un étudiant de l'Université de Bir Zeit, âgé de 20 ans, était convoqué pour la troisième fois au quartier général du commandant militaire de Ramalla. Ses ennuis avec les autorités d'occupation avaient commencé le 14 décembre, date à laquelle il aurait participé à une manifestation contre la politique de paix du président Sadate et lancé des pierres sur des véhicules militaires israéliens...

Convoqué au QG à 20 heures, Khaled y est conduit avec son père par un de ses professeurs à Bir Zeit, un Anglais, Brian Sykes, qui le voit sortir quatre heures et demie plus tard en marchant avec peine, en gémissant. Conduit dans l'appartement d'un autre professeur britannique de l'Université de Bir Zeit, Khaled est dans un état de grande faiblesse, son pouls irrégulier, un médecin redoute une hémorragie interne et il est admis à l'hôpital de Ramalla.

Le 8 janvier, un médecin de la Croix-Rouge (CICR) devait constater dans son rapport de visite médicale la présence d'hématomes sur la face externe des bras, les fesses, la cuisse droite, et concluait qu'il ne faisait aucun doute que le patient avait été battu !

Le 18 juin, le Ministère de la justice devait annoncer à son avocat qu'à la suite de cette affaire un officier avait été jugé devant le commandant militaire — sans faire état de la sanction — et qu'un policier comparaitrait en procès disciplinaire...

Après son arrestation, un Palestinien des territoires occupés peut rester quatorze jours au secret — ce qui donne largement le temps aux policiers d'extraire une confession — « confession » qui, il faut le souligner, est rédigée en hébreu, langue que la plupart des Palestiniens ignorent, et traduite verbalement avant qu'ils n'y apposent leur signature !

Farid Ghannam signa la sienne au bout de trois semaines ! Il avait admis qu'il était le chef du réseau. Son avocat, Wasfi Masri, et sa femme le virent alors. Il venait de passer trois semaines au centre des services spéciaux israéliens de Naplouse : « Il avait l'air en très mauvais état, très faible, dit sa femme. Il avait été battu, ses gardes l'avaient mis dans une toute petite cellule et jetaient sur lui de l'eau chaude, puis de l'eau froide... » Farid Ghannam devait mourir en prison.

Apparemment, les méthodes israéliennes sont efficaces, car, lorsque les Israéliens attrapent un membre d'un réseau ou d'une cellule, tout le réseau tombe ! Dans le cas de Farid Ghannam, dix-sept personnes devaient être arrêtées avec lui, et, quand il fut arrêté, « ils savaient tout sur lui », dit sa femme ! A Ramalla, c'est quarante-cinq personnes du Front populaire qui ont été arrêtées au printemps !

Il semble que depuis la publication en juin 1977 du rapport du « Sunday Times » sur la torture en Israël, les enquêteurs israéliens utilisent des méthodes moins brutales, ou plutôt moins voyantes.

« Ils utilisent davantage les techniques britanniques, dit un observateur étranger : privation de nourriture, privation de sommeil, coups discrets... »

Le gouvernement israélien rejette en bloc toutes les accusations faisant état de violations des droits de l'homme dans les territoires occupés. Dans son rapport sur les droits de l'homme dans le monde, en 1977, le Département d'Etat américain reste prudent et estime qu'il n'y a pas de preuves permettant d'affirmer qu'Israël recourt de façon systématique à la torture au cours des interrogatoires.

« Cependant, ajoute le Département d'Etat, des informations documentées font état de l'emploi de pressions physiques et psychologiques extrêmes au cours d'interrogatoires, et des cas de brutalité individuels ne peuvent pas être exclus. » (Rapport du Département d'Etat sur les droits de l'homme dans le monde, Washington DC 1978, p. 366.)

Chris Kutschera

FIN